**CONTRAT DE LOCATION KIT FLUORESCENT**

**Contact :** Florian Coulon

Mail : [floriancoulon@basketcd31.com](mailto:floriancoulon@basketcd31.com) Téléphone : 0642510110

Le présent contrat a pour objet de définir les conditions de location du kit fluorescent.

Entre : Le Comité Départemental de Basket-ball de la Haute-Garonne, 36 avenue de l’hers 31500 Toulouse

Et :

L’association (le locataire) : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Adresse : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Contact téléphonique : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Mail : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

1. . **Durée de la location**

Le locataire demande une mise à disposition pour le matériel suivant :

* 4 lumières UV (Power Lighting UV panel 36x3W)
* 2 lumières UV (LED UV black flood 30W)
* 2 portiques
* 4 spots lumineux avec télécommande (LED Flood lights)
* 8 rallonges blanches de 10m

Le matériel décrit ci-dessus est loué du Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. (date d'enlèvement) au Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. (date de restitution).

1. **Conditions de la location**

Le locataire s'engage à respecter les conditions de sécurité pour le montage, le transport et le démontage.

Le comité n'engage en aucun cas sa responsabilité en cas d'installation défectueuse, d'utilisation abusive et de tout problème rencontré lors de l'utilisation du matériel loué.

Le locataire s'engage à restituer le matériel en état.

1. **Coût de la location**

Le matériel est loué pour la somme de 125€ TTC (tarif pour une ou 2 journée(s)), payable à la signature de ce contrat, par chèque à l'ordre du comité départemental de basket, à adresser au Comité Départemental de Basket-ball 31 ou par virement (Rib : FR76 1313 5000 8008 0037 4382 220).

Un chèque de caution de 500€ TTC à l'ordre du Comité Départemental de Basket-ball 31 doit être fourni lors de l'enlèvement du matériel.

En cas de perte ou de détérioration du matériel, une facture sera adressée au locataire.

1. **Départ et retour du matériel**

Le transport est à la charge du locataire.

L'enlèvement et le retour du matériel se feront en présence d'une personne désignée par le Comité Départemental de Basket-ball 31.

Le matériel est à enlever et à restituer à l'adresse suivante : Comité départemental de basket-ball de Haute-Garonne - 36 avenue de l'Hers 31500 Toulouse.

Fait en deux exemplaires

À Toulouse, le Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Pour le COMITE BASKET 31 le locataire

(nom prénom – signature) (nom prénom-signature)

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.